parcelles de terrain et l'aliénation, si besoin est, de quelques titres de rente.

Tout cela a été approuvé par le Conseil municipal. Qu'on nous permette cependant de présenter une observation.

Loin de nous la pensée de blâmer des dépenses qui ont eu pour but d'améliorer le sort de nos vieillards indigents, mais ne serait-il pas plus sage et plus prudent — et nous sommes, sur ce point, absolument de l'avis de MM. Sénélar et Masure — de songer, dès à présent, au déplacement de l'hospice enclavé dans l'agglomération, qui, en raison du développement de notre cité, deviendra, avant longtemps, tout à fait insuffisant.

C'est une grosse dépense, dit-on. Mais cette dépense, il faudra bien la subir tôt ou tard, et avant dix ou quinze ans d'ici on regrettera peut-être d'avoir trop tardé à la faire.

D'ailleurs dans une ville de ressources comme la nôtre peut-on hésiter à consacrer une partie des finances municipales à compléter une œuvre hospitalière, alors qu'on ne recule pas devant des dépenses considérables pour exécuter des travaux dits d'embellissement

Les travaux d'aménagements qu'on va entreprendre ne constituent pour nous qu'une demi-mesure, et les renseignements que nous donne M. de Lavaivre sur la population de notre hospice général ne font que nous confirmer dans notre pensée.

Le mouvement des opérations de la Caisse d'épargne en 1893. — Nous avons cité les principaux passages du rapport de M. F. Masurel-Jonglez, vice-président du conseil de direction sur les opérations de la Caisse d'épargne en 1893. Nous abordons maintenant les chiffres.

Voici d'abord l'ensemble des opérations de la Caisse centrale et des succursales qui comprennent une population globale de 106 696 habitants.

Solde dû à 14,330 déposants au 1er janvier 1892	11.508 929 92	
10,986 versements reçus pr l'année	2.734.486.17	14.648 822.55
Intérêts bonifiés	405.406.46	
7.368 remboursements effectués pendant l'année.		2.238.577.92
Reste dû à 15.119, déposants le 31 décembre 1892	12.410.244 63	12.410.244.63
Le solde au 1er janvier étant de	11.508.929.92	
Il y a augmentation de	901.314.71	

Le solde de 12.410.244 63 dû aux déposants est réparti de la manière suivante :

1° Notre avoir à la Caisse des Dépôts et Consignations	12.608.248 57	
moins les fonds provenant de notre fortune	201.143.28	
	12 407.105.29	
2° En caisse au 31 décembre	3 139.34	12.410.244 63
Moyenne des versements	par opération	248 95
Id. remboursements	id.	303.82
Id. du solde dû aux déposants	par livret	820 80
Id. id. id.	par habitant	116.31

Nouveaux livrets : 2.123.

MOUVEMENT DES LIVRETS

Il existait au 1er janvier 1892		14.330 livrets
Il en a été ouvert pendant l'année	2.107	2.123
Par suite de transfert il en est arrivé	16	
Total		16.453
Il en a été soldé en espèces pendt l'année	1.323	
Id. par transferts	10	1.334
Id. par prescriptions trentenaires	1	
Reste		15.119
Leur nombre au 1er janvier étant de		14.330
Il y a augmentation de		789 livrets

Marcq-en-Barœul. — *Vol de montre.* — Il arrive fréquemment que les ouvriers des champs ôtent leurs vêtements de dessus, en y laissant leur montre, et même leur argent. C'est ainsi qu'une montre en nickel, de la valeur de 14 francs a été volée vendredi à M. Camille Brasme, de Wasquehal.

Les soupçons s'étaient portés sur un jeune homme de Marcq qui travaillait à quelque distance de Brasme. La gendarmerie s'est rendue samedi à Marcq, et a ramené à Tourcoing l'individu qui s'est reconnu l'auteur du vol. C'est le nommé Louis Verfaille, 18 ans, journalier, né à Renaix, demeurant à Marcq.

— *Vol d'effets.* — En l'absence du sieur Louis Remy, domestique à Marcq, on est entré, dans la journée de vendredi dans sa chambre et on s'est emparé, après avoir fracturé un coffre, de tous ses effets d'habillements, d'une valeur de 150 fr.

Linselles. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 27 mai, sous la présidence de M. Dhalluin, Maire.

Dix-huit conseillers étaient présents : MM. Dhalluin, maire; Demarcq et Catteau, adjoints; Leplat, Catry, Mahieu, Dumortier Henri; Becquart-Carrette, Dupont Hassebrouck, Ghesquière-Mille, Wallart, Bény, Etienne Destombes, Delobel, Six, Delannoy-Delcourt et Delaoutre.

Absents : MM. Etienne Dumortier, Hennion, Bonenfant et Lemesre.

M. le Maire donne lecture au Conseil de l'arrêté de M. le préfet en date du 3 avril convoquant les conseils municipaux pour la session ordinaire de mai.

M. Paul Delaoutre, nommé secrétaire, lit le procès-verbal de la séance précédente La rédaction en est approuvée unanimement sans observation.

Passant à l'ordre du jour, M. le Maire donne connaissance des comptes de gestion de l'hospice pour l'exercice 1892, duquel il ressort un excédent de recettes de 640 fr. 63, puis des comptes du Bureau de bienfaisance durant le même exercice, qui présentent un excédent de recettes se montant à 818 fr. 84.

Il soumet à l'examen de l'assemblée les budgets additionnels de l'hospice et du Bureau de bienfaisance pour l'année en cours et les budgets primitifs pour l'exercice 1894 dressés par les commissions administratives de ces établissements. En voici le résumé :

Recettes supplémentaires de l'hospice (exercice courant) 3119,79; dépenses supplémentaires 3117,74; l'excédent de recettes est de 2,05.

Recettes supplémentaires du Bureau de bienfaisance (exercice courant, 835,84; dépenses supplémentaires, 835,65. Il en résulte un léger excédent de recettes de 0,19 c.

Les recettes portées au budget primitif de l'hospice pour l'année 1894, y compris une allocation communale de 2000 francs, s'élèvent à 8.734 fr.; les dépenses à 8.733 francs 05; d'où un minime excédent de recettes de 0,95 centimes.

Les recettes figurant au budget primitif pour l'exercice 1894 du Bureau de bienfaisance, y compris la subvention annuelle de 9,000 fr. s'élèvent à 15,150 fr. Les dépenses se totalisent à 15,149.18. — Ce qui donne un faible excédent de recettes de 0,82 c.

Viennent ensuite les comptes pour l'exercice 1892 de la fabrique de l'église, que M. le Maire présente également à l'avis du Conseil, de même que le budget primitif de l'année 1894.

Les comptes de 1892 se soldent par un excédent de recettes de 542 fr. 17. Quant au budget primitif, les recettes s'élevant à 7592 fr. 50 sont égales aux dépenses.

Le Conseil estime qu'il y a lieu d'approuver tous les comptes qui viennent de lui être soumis. Il donne également un avis favorable aux divers crédits portés aux différents budgets sur lesquels il vient de délibérer.

M. le Maire donne lecture d'une lettre que le conseil de fabrique a décidé d'adresser à Mgr l'archevêque pour obtenir l'autorisation de consacrer le reliquat de l'exercice 1892 s'élevant à 542 fr. 17 à l'acquisition de deux foyers pour le chauffage de l'église en hiver.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adhère en principe à la proposition d'achat d'appareils destinés au chauffage de l'église durant la saison rigoureuse.

Le Conseil, appelé à délibérer relativement au compte d'administration de M. le Maire pour l'année 1892, procède au vote d'un de ses membres chargé de présider pendant cette délibération, en conformité de l'article 52 de la loi organique municipale du 5 avril 1884. Avant le vote, M. Dhalluin, maire, quitte la salle des séances.

Le 1er vote n'étant pas concluant, le second a lieu au scrutin secret.

M. Louis Demarcq, adjoint, obtenant la majorité, prend la présidence, et invite l'assemblée à vérifier le compte de la gestion financière en 1892.

Le Conseil reconnaît la régularité de toutes les opérations et estime qu'il y a lieu de les approuver. Le reliquat actif est arrêté à la somme de 6,750,88 qui sera reportée au budget additionnel de l'exercice courant. Après cette délibération, M. le Maire rentre en séance et reprend la présidence.

Le Conseil nomme une commission de quatre membres: MM. Fidèle Catteau, adjoint, Etienne Destombes, J.-B. Six et Delannoy pour la surveillance des travaux d'entretien des aqueducs.

Statuant sur le compte rendu par M. Robier, receveur municipal, de ses recettes et dépenses durant l'année 1892, l'assemblée constate que ce compte est régulièrement établi. Elle admet les recettes de cet exercice, se montant à 53,527 fr. 75 et les dépenses à 55,461 fr. 67, ce qui donne un excédent de dépenses, de 1,934 fr. 12. L'excédent de recettes de l'exerce 1891 s'élevait à 8,685 fr. il est donc réduit à 6.750.fr. 88.

M. le Maire fait connaître les noms des 37 jeunes gens des classes 1889-90 et 1891 assujettis à la taxe militaire, à cause de réforme, d'exemption ou de classement dans les services auxiliaires. Ces jeunes gens étant notoirement indigents, M. le Maire appelle sur eux la bienveillance du Conseil.

Celui-ci donne un avis favorable à ce que les intéressés ne soient pas astreints à la taxe militaire.

M. le Maire donne communication d'une demande formée par un ouvrier agricole appartenant à la classe de 1892, Paschal-Marie-Joseph Lefebvre, n° 281 de tirage dans le canton nord de Tourcoing à l'effet d'être exempté du service militaire à titre de soutien indispensable de famille. Le père du demandeur a eu la cuisse fracassée et est atteint de rhumatisme chronique. Il a 62 ans.

Le Conseil reconnaît le bien fondé de la demande du conscrit Lefebvre et juge que ce jeune homme est dans le cas de rester dans ses foyers comme soutien indispensable de famille.

Sont nommés membres de la commission des finances : MM. Louis Demarcq et Catteau, adjoints; Hennion, Henri Dumortier, Etienne Destombes, Désiré Delobel, Mahieu-Six et Paul Delaoutre.

M. le Maire donne connaissance de diverses demandes de subvention qui lui ont été adressées.

1° Une subvention annuelle de 300 francs est sollicitée par M. Mullet, au nom de la société de gymnastique et d'armes *la Linselloise*, dont il est le Président;

2° Une subvention également annuelle est sollicitée par M. Decottignies, au nom de la société des Anciens militaires qu'il préside.

3° M. Ghesquière-Mille, au nom de la subdivision des sapeurs-pompiers demande que l'allocation de 400 francs servie annuellement à la subdivision, soit portée à 500 francs par an, afin d'aider à la réorganisation du corps.

4° Une lettre émanant M. le Maire de St Dié (Vosges) demande un secours de la commune à fin d'érection d'un monument à la mémoire de M. Jules Ferry.

Toutes ces demandes de subsides sont renvoyées à la Commission des finances, de même que celle de M. l'Inspecteur primaire concernant une indemnité représentative en faveur M. Martinache, directeur de l'école primaire communale de Linselles.

La séance est levée à huit heures.

— *Un vol de bois.* — La police locale était avisée qu'un vol de bois (battens) et d'un poteau télégraphique, le tout d'une valeur de quinze francs avait été commis, on ne sait quel jour, dans le sentier de M. Lapeire-Capelle, entrepreneur à Roncq, chantier qui est situé au hameau de la Vignette, à Linselles. Immédiatement les représentants de l'autorité se sont mis en campagne.

Le garde R. Ghestem vient de découvrir l'auteur de ce vol; c'est un tisserand, Charles-Joseph Deguffroy, âgé de 31 ans, demeurant à Linselles. Du reste il a avoué. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix.*

LILLE

L'épidémie de typhus. — Il y a eu trois nouvelles entrées à l'hôpital de la Charité dans la journée de vendredi.

Ce sont : Armand Blondeau, né à Bondues, 34 ans, charbonnier, rue des Etaques ; Joseph Noël, né à Hesdin, 61 ans, rue des Robleds: Henri Brangeon, d'Haubourdin.

Jeudi soir, à sept heures et demie, M. Alfred Lemaire, 37 ans, né à Lambersart, où il demeurait rue de la Cornoy, est mort à l'hôpital de la Charité à Lille.

Une réunion privée a eu lieu, samedi soir, à 8 heures 1[2, rue de Jemmapes; M. le docteur Lingrand a pris la parole. Le sujet était : Le typhus à Lille.

Un auditoire très complet était venu écouter l'orateur qui a développé plusieurs moyens de se préserver de cette terrible maladie.

Plusieurs orateurs ont ensuite pris la parole sur le même sujet.

Le mystère de Fives. — Une piste que l'on croit être sérieuse a été découverte par MM. Garnier, commissaire de police et Delane juge d'instruction.

De toutes les arrestations opérées deux seulement ont été maintenues, ce sont celles de Caget et Gilles.

LE NOUVEAU SERVICE
des trains de voyageurs

Nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs les principales modifications apportées par la Compagnie du chemin de fer du Nord dans le service des trains de voyageurs à partir du 1er juin prochain.

Il sera mis en marche le dimanche de chaque semaine, à partir du 14 juin, un train express (1re, 2e et 3e classe) de Lille au Tréport et retour. Ce train partira de Lille à 6 h. 30 matin, pour arriver au Tréport à 10 h. 45. Le train de retour quittera le Tréport à 7 h. 45 soir et arrivera à Lille à minuit 12.

Le samedi de chaque semaine, à partir du 3 juin, un train express (1re et 2e classe) de Lille à Boulogne, partira de Lille à 8 h. 26 soir; il arrivera à Calais à 10 h. 35, à Marquise à 11 h., à Wimille Wimereux à 11 h. 11 et à Boulogne à 11 h. 20 soir.

Au retour, il sera créé, chaque lundi, à partir du 5 juin, un train express (1re et 2e classe) de Boulogne à Lille; il partira de Boulogne à 7 h. 12 matin; de Wimille-Wimereux à 7 h. 21, de Marquise à 7 h. 32, de Calais à 8 h. 08 et arrivera à Lille à 10 h. 08 matin.

Les voyageurs des trois classes quittant Paris actuellement à midi 55, pour arriver à Lille à 5 h. 24 soir, partiront de Paris à 1 h. 10 soir et arriveront à Lille à la même heure.

Les voyageurs des trois classes quittant actuellement Paris à 3 h. 20 soir, Amiens à 5 h. 40, Arras à 7 h. 30 et Douai à 8 h. 24, pour arriver à Lille à 9 h. 04, partiront de Paris et d'Amiens à la même heure, d'Arras à 7 h. 10, de Douai à 7 h. 45, pour arriver à Lille à 8 h. 20 soir.

Il sera créé un nouveau train de voyageurs direct (1re, 2e et 3e classe) de Lille à Arras. Départ de Lille à 6 h. 30 matin, arrivée à Douai à 7 h. 05 et à Arras à 7 h. 36. Ce train permettra aux voyageurs quittant actuellement Lille à 5 h. 50 matin pour arriver à Paris à 1 h. 18 soir de ne partir de Lille qu'à 6 h. 30 matin et d'arriver à Paris à la même heure.

Le train direct (1re, 2e et 3e classe), partant de Lille à 7 h. 30 matin et d'Armentières à 7 h. 55, pour arriver à Dunkerque à 9 h. 03 matin, quittera Lille à 7 h. 05 et Armentières à 7 h. 30 et arrivera à Hazebrouck à 7 h. 56 et à Dunkerque à 8 h. 41. Il sera en correspondance à Hazebrouck avec un train direct nouveau (1re, 2e et 3e classe) vers Calais et Boulogne, qui arrivera à St-Omer à 8 h. 18 matin, à Calais à 9 h., à Marquise à 9 h. 35, à Wimille-Wimereux à 9 h. 46, à Boulogne-Tintelleries à 9 h. 53 et à Boulogne à 9 h. 58.

Le train-omnibus partant actuellement de Lille à 6 h. 55 matin desservant toutes les stations du parcours et arrivant à Hazebrouck à 8 h. 10, partira de Lille à 6 h. 28 et arrivera à Hazebrouck à 7 h. 45.

Il sera créé un nouveau train léger de Lille à Calais, par Nieppe, Hazebrouck, Audruick, etc.

Concerts et Spectacles

Les concerts publics. — Voici le programme du concert qui aura lieu, aujourd'hui, dimanche, de cinq à sept heures du soir, au parc de Barbieux :

1re Partie : La fanfare « La Paix », *Allégro militaire*, X. *Marinilla* ouverture Montague. *Guirlande mélodique* Klein.

2e Partie : Le choral « L'avenir » *La Mer* S. Rousseau. *Les Hébreux captifs* de Paillard.

3e Partie : Fanfare « La Paix » *Revue d'Honneur* Clodomir. *Fantaisie militaire*, Sinoquet. *Sous la Charmille*, polka, Gentil.

PETITE CORRESPONDANCE

J. R. — Les instructions ne nous sont pas parvenues encore officiellement; elles ne sauraient tarder à nous être envoyées.

J. K. — La classe de 1892, comme celle des années précédentes, sera appelée du 1er au 15 novembre. La loi du 15 juillet 1889 est très explicite à ce sujet.

NORD

Maubeuge. — *Un affreux accident.* — Un contre-maître, M. Hippolyte Flamand, s'était engagé, vendredi matin sur la voie ferrée. Voulant se garer quand le tramway de Consolre fut à quelques mètres de lui, il se heurta aux fils de fer des signaux et tomba en travers de la voie. Après avoir été traîné et labouré sur une longueur de trois mètres environ, le malheureux fut finalement pris en écharpe par la roue de la locomotive et coupé en deux tronçons.

Les restes informes de M. Flamand furent transportés en son domicile, rue du Quai.

Pour un DEUIL pressé *tout fait* ou *sur mesure*, voir ou écrire **Au Grand Camélia**, *1, rue de la Gare, LILLE.* Spécialité — Livraison du Deuil complet. Toilettes et accessoires en 12 heures.

Les noir et blanc grande vogue du moment.

Maison fermant ses magasins les dimanches et jours de fête à midi. 00000

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 27 mai.* — Alice Fassin, rue des Fossés, 12. — Maurice Degrendel, rue Saint-Maurice, 37. — Germaine Delreux, rue de la Tortue, 4. — Emile Dubois, Hotel-Dieu. — Emile Hancelin, Hotel-Dieu. — Adolphe Jachmans, rue de Denain. — Simonne Bleusé, rue Daubenton, 85. — Victor Bracaval, rue d'Oran, 20. — Victor Bataille, rue de Naples, 66. — Sidonie Polyn, rue de la Basse-Masure. — *Mariages du 27 mai.* — Arthur Couque, 28 ans, tisserand, rue de la Perche, et Blanche Laman, 24 ans, journalière, rue de Lille. — Adolphe Baranger, 31 ans, serrurier, rue du Général Chanzy, et Marie Vandenboosch, 23 ans, piqurière, rue de Sonbise. — Alexandre Desmettre, 29 ans, apprêteur, rue du Fort, et Pharailde Fache, 21 ans, soigneuse, rue du Fort. — Emile Duquenne, 20 ans, peintre, rue Desaix, 59, et Alodie Dufour, 15 ans, piqurière, rue Pierre-de-Roubaix, 199. — Arthur Lefebvre, 33 ans, peintre, rue des Fondeurs, et Julia Gruielle, 25 ans, soigneuse, rue de l'Ermitage. — Charles Van Sever, 21 ans, apprêteur, rue Newton, et Marie Van Cleemput, 22 ans, soigneuse, rue Newton. — Alfred Dekoninck, 22 ans, tisserand, rue du Fontenoy, et Sidonie Vanoverloop, 18 ans, rue de l'Epeule. — François Deswaene, 25 ans, tisserand, rue de l'Epeule, et Marie Vanoverloop, 22 ans, tisserande, rue de l'Epeule. — Léon Verdure, 25 ans, trieur, quai de Wattrelos, cour Nyckees, et Marie Collin, 19 ans, soigneuse, rue Franklin, 152. — *Déclarations de décès du 27 mai.* — Adolphe Maes, 8 mois, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 49. — Hector Bernard, 56 ans, rue de la Providence, 16. — Auguste Vancauteren, 2 mois, rue Cadeau, 21. — Léopold Deduytsche, 3 mois, rue de la Guinguette, cour Tiberghien, 4. — Jean-Baptiste Castelain, 64 ans, Hotel-Dieu.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 18 au 25 mai.* — Léon Duquesnois, rue Pierre Catteau. — Alexandre Campagne, Sartel. — Jeanne Luyts, Petit-Tournai. — Marguerite Vercautere, Plouys. — Germaine Salembier, Sartel. — Germaine Van Wynsberghe, Sapin-Vert. — Henri Van Overberghe, Saint-Liévin. — Elodie Deleporte, Sapin-Vert. — Arthur Lefebvre, Sartel. — Elise Delemme, Grimonpont. — Marthe Anne, Touquet. — Henri Romens, Petit-Tournai. — Alfred Leblanc, Beck. — Georges Dumoulin, Saint-Liévin. — Angèle Vierstraete, Vieille-Place. — Jeanne Vandenberghe, Houzarde. — *Publications de mariages 21 mai.* — François Demulder, 33 ans, fileur en coton, et Virginie Tamagni, 37 ans, ménagère. — Jules Vanwambek, 24 ans, journalier, et Marie Pluquet, 28 ans, ménagère. — Jules Delezie, 24 ans, ouvrier de fabrique, et Marie Vangheluwe, 30 ans, servante. — *Mariages* — Arthur Liagre, 29 ans, fileur, et Mathilde Desrousseaux, 22 ans, rattacheuse. — Henri Nys, 25 ans, apprêteur, et Hortense Bouchart, 25 ans, tisserande. — Ernest Briez, 27 ans, tisserand, et Flore Delcroix, 29 ans, tisserande. — Alfred Lombaert, 22 ans, tisserand, et Elise Florin, 23 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 18 au 25 mai.* Henri Huys, 73 ans 9 mois, sans profession, Marlière. — Pierre Coquerelle, 78 ans 7 mois, sans profession, rue de Leers. — Louis Lecry, 64 ans 6 mois, cultivateur, Grimonpont. — Jean-Louis Her, 84 ans 8 mois, sans profession, rue Pierre Catteau. — Léon Vandenbroucke, 5 ans 5 mois, Touquet. — Sophie Laignel, 70 ans 11 mois, ménagère, Sapin-Vert. — Jules Debrauwere, 14 jours, Crétinier. — René Delgranche, 5 mois, Nouveau-Monde. — Henri Segard, 11 mois 1[2, Petit-Tournai. — Flore Debucquoi, 11 mois 1[2, Martinoire. — Louis Lefebvre, 23 ans 11 mois, tisserand, Vieille-Place.

TOUFFLERS. — *Déclarations de naissances du 1er au 14 mai.* — Julien Decavel, le Pinçon. — Hélène Gabyde, le Voisinage. — *Publications de mariages du 14 mai.* Désiré Delreux, 30 ans, messager à Toufflers, et Augustine Parent, 24 ans, servante, à Lys-lez-Lannoy. — Jules Agache, 28 ans, contre-maître à Toufflers, et Léonie Hespel, 28 ans, journalière, à Lys-lez-Lannoy. — *Déclarations de décès du 1er au 14 mai.* — Clément Deroubaix, 3 ans 4 mois, le Village. — Sophie Leclercq, 5 mois, le Village. — Ernest Dupriez, 29 ans, domestique, le Voisinage. — Sophie Delos, 58 ans, cultivateur, le Pinçon.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 27 mai.* — Blanche Stoop, rue de Gand. — Marta Wastyn, rue de la Malcense. — Joseph Delahousse, rue de la Latte. — Paul Pondevelle, rue de Lille. — François Lefebvre, rue de Croix. — *Publications de mariages.* — Benonie Vanhaecke, 50 ans, tisserand, et Anne Sabtot, 26 ans, servante. — Hector Catel, 35 ans, négociant, et Clémence Masquelier, 40 ans, rentière. — Jules Leclercq, 25 ans, rattacheur, et Philomène Duterte, 26 ans, rattacheuse. — Auguste Duhamel, 55 ans, mécanicien, et Rosalie Duprez, 45 ans, ménagère. — Dieudonné Robert, 30 ans, mécanicien, et Marie Duhem, 39 ans, sans profession. — Georges Vandekerkove, 24 ans, mouleur, et Sophie Vansyngel, 21 ans, piqurière. — Léon Serrure, 33 ans, directeur, et Olympe Maghin, 20 ans, sans profession. — Pierre Berten, 22 ans, peintre, et Léonie Deplancke, 19 ans, soigneuse. — *Mariages.* — Joseph Thuysebaert, 23 ans, ouvrier agricole, et Hélène Soenen, 20 ans, soigneuse. — Edouard Demonstrate, 24 ans, défourneur, et Marie Samain, 21 ans, dévideuse. — Alphonse Lahousse, 27 ans, monteur, et Hortense Scherpereel, 23 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 27 mai.* — Ange Spebrouck, 22 ans, teinturier, rue de Menin. — Félicie Beusschaert, 25 ans, repasseuse, rue du Brun-Pain. — Andréa Seynave, 3 mois, rue de la Baille.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 18 au 25 mai.* — Marie Verplancke, à Ghesles. — Germaine Temmerman, rue Traversière, 15. — Georges Staelens, cour Luiset. — Madeleine Delecroix, à l'Entrepot. — Lucien Ponlot, rue Saint-Patrick. — *Déclarations de décès du 18 au 25 mai.* — Léon Robert, 15 ans, apprenti-mouleur, rue de la Gare.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 13 au 20 mai.* — Sophie et Amélia Renoir, jumeaux, le Paradis. — Vincent Leleu, la Croix-Boullette. — *Mariage.* — Augustin Chalansonnet, 18 ans, ramoneur, et Maria Nivesse, 21 ans, ménagère. *Déclarations de décès du 13 au 20 mai.* — Henriette Lemblé, 1 an 14 jours, le Paradis. — Jean Pattyn, 40 ans 1 mois, la Place. — Sophie Renoir, 9 heures, le Paradis. — Amélia Renoir, 14 heures, le Paradis.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Déclarations de naissances du 15 au 26 mai.* — Marguerite Suin, Place. — Michel Delbeke, Beiquier. — Henri Losfeldt, Triez. — *Mariages.* — Henri Naert, marchand de chiffons, et Félicie Deconinck, servante. — Henri Kesteloot, tisserand, et Augustine Roelens, soigneuse. — Victor Ravelinghien, teinturier, et Elise Delberghe, tisserande. — Henri Callewaert, tisserand, et Marie Braye, soigneuse. — *Déclarations de décès du 15 au 26 mai.* — Saintvenant, mort-né, sexe masculin. — Marie Petit, 14 mois, Place. — Romaine Wyseur, 41 ans, Vieille-Motte. — Ernest Mullier, 18 mois, Risquons-Tout.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MORELLE-VERBIESE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Victor-Joseph MORELLE, agent d'affaires, décédé à Roubaix, le 26 mai 1893, à l'âge de 56 ans et 6 mois, administré des Sacrements de notre la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 28 courant, à 3 heures 3/4, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 290, à 3 h. 1[2.

Les amis et connaissances de la famille VANLAEYS-LEFEBVRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Mélanie LEFEBVRE, épouse de M. François VANLAEYS, décédée à Roubaix, le 25 mai 1893, dans sa 57e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 28 courant, à 3 h. 1[2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille ACKE-BAERT qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Rosalie-Françoise BAERT, épouse de M. Gustave ACKE, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 26 mai 1893, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Enterrement, qui auront lieu le lundi 29 courant, à 8 heures, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau). L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouveaux, 124, à 7 h. 1[2. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 3 juillet, à 8 h., en la même église.

Les amis et connaissances de la famille CASTELAIN-DEVAILLY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean-Baptiste CASTELAIN, veuf de Dame Adèle DEVAILLY, décédé accidentellement à Roubaix, le 26 mai 1893, dans sa 63e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 29 courant, à 10 heures 1[2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Toulouse, 24. L'Obit Solennel du Mois sera célébré de ladite église, le lundi 3 juillet, à 9 heures.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 29 mai 1893, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Dame Irma-Apolline BROUTAIN, épouse de M. Charles BAYART, décédée à Roubaix, le 22 avril 1893, à l'âge de 25 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 30 mai 1893, à 8 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Monsieur Oscar-Porphyre BAYART, époux de Dame Philomène MOULARD, décédé à Roubaix, le 29 mai 1892, dans sa quarante-quatrième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 29 mai 1893, à 10 heures 1[4, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Joseph LEZY, marguillier de la paroisse du Sacré-Cœur, époux de Dame Clémence SALEMBIER décédé à Roubaix, le 27 avril 1893, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Messieurs les Marguilliers feront célébrer un Obit le mardi 30 courant, à 10 heures, en la même église. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 30 mai 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules ROUSSEAUX, marguillier de la paroisse Saint-Sépulcre, décédé à Roubaix, le 27 avril 1893, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. Le Conseil de fabrique fera célébrer un Obit de 1re classe, en la même église, le mercredi 31 courant, à 10 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *La bénédiction du nouveau drapeau du « Cercle ouvrier Saint-Joseph ».* — Cette cérémonie aura lieu aujourd'hui dimanche.

L'Harmonie royale viendra prendre les membres du cercle et le drapeau entouré de sa garde d'honneur au local du cercle. Le cortège se rendra processionnellement à l'église, où la grand'messe sera chantée par la chorale du cercle.

Le sermon de circonstance sera prêché par le R. P. Dubois, de l'ordre des barnabites.

Après la grand'messe le cortège se rendra musique en tête au local, où les vins d'honneur seront offerts aux membres de la société et du cercle l'*Avenir*.

— Un ouvrier, A. Dassonvile, vient d'être l'objet d'un procès-verbal, en bonne et due forme, pour avoir déclaré, à l'officier de l'état-civil, qu'un nouveau né était l'enfant de sa femme, alors qu'en réalité, c'était l'enfant de sa fille. Il sera traduit, de ce chef, devant le Tribunal correctionnel.

La kermesse de Luingne. — *Le festival.* — Dans un de nos précédents numeros, nous avons annoncé la fête musicale qui sera donnée dans les jardins de M. Hocedez-Callant, bourgmestre. Voici le programme de cette fête organisée, notons-le, par l'*Union Musicale* de Luingne :

1 Luingne, fanfare. Union Musicale, directeur M. P. Vanhoute; ouverture, XX. 2. St-Genois, Fanfares. Les Vrais amis, directeur M. Frœdure. 1. L'amitié, ouverture Vandenbossche. 2. Patrie, fantaisie, Bayot. — 3. Herseaux, (Ballons). Fanfare Les Amis Réunis, Directeur M. Steux. 1. La croix de Jérusalem, ouverture Bléger. 2. Le sommeil de Diane, Bléger. — 4. Aelbeke, Philharmonie Sainte Cécile. Directeur M. H. Decock. 1. Cécile, Fantaisie G. Morand. 2. Eendracht maak macht, polka pour piston H. Decock.

5. Estaimpuis, Harmonie Communale, directeur, M. Ghevaert. 1. Ouverture, XX; 2. Fantaisie, XX. — 6. Dottignies, Fanfares. Union Musicale, directeur M. A. Bonenfant. 1. Ouverture, Christophe; 2. Fantaisie, Martin. — 7. Luingne, Chorale. Les Amis Réunis, directeur M. C. Van Marck. 1. Les Martyrs aux Arènes, L. de Rillé ; 2. Les Sorciers, Saintis.

8. Coyghem, Fanfare, directeur M. M. Bekaert. 1. Rayons de Mai, fantaisie, Deneufbourg; 2. Palmes et Couronnes, Boyens. — 9. Mouscron (Mont-à-Leux). Fanfare Sainte-Cécile, directeur M. Dendauw. 1. Grande ouverture, H. N.; 2. Grande fantaisie, Tack. — 10. Dottignies, Harmonie, directeur M. Dursin. 1. Ouverture fantastique, Vanden Bossche; 2. La feuille de rose, Bauwens.

11. Rolleghem, Fanfare Sainte-Cécile, directeur M. J. Wullepit. 1. Fleurs d'automne, fantaisie, XX; 2. Am. Frülingsmorgen, valse, XX.—12. Aelbeke, Fanfare Sainte-Cécile, directeur, M. L. Pollet. 1. La Tour d'Argent. polka, XX; 2. La Charmeuse. fantaisie, XX. — 13. Herseaux, Philharmonique Ste-Cécile, directeur M. Renard. 1. Ouverture, XX; 2. Fantaisie, XX. — 14. Mouscron, Harmonie Royale, directeur M. J.-L. Masurel. 1. Fantaisie sur Faust, Grisey. Vêpres Siciliennes, Grisey.

A 6 heures, lancement de ballons mongolfiers par M. H. Spel, de Leers (France). Entrée 0,50 centimes pour les personnes qui ne sont pas membres de la société.

Verviers. — *Les grèves.* — La grève des tissages de Verviers deviendra probablement générale, bien que les patrons aient accordé certaines concessions aux ouvriers.

BONS PANAMA
Tirage du 15 Juin 1893

GROS LOTS 250.000 FR. / 100.000 FR.

Le **CRÉDIT LYONNAIS,** (*Agences de Roubaix, 17, rue de la Gare, et de Tourcoing, 6 et 8, rue de l'Hôtel-de-Ville*),

Vend actuellement ces titres à 102 fr. et les reprend, après le tirage, à 100 fr. jusqu'au 20 juin. 71772—34776

Le Député ventriloque

On sait que Boussignac est député de Seine-et-Tarn ou plutôt on ne le sait guère, car cet honorable ne jouit que d'une infime notoriété.

Sa nullité complète, son mutisme absolu le laissent totalement inconnu du public. Ses collègues l'ignorent à peu près, et ses électeurs l'ont oublié.

Est-il de la droite ou de la gauche? Il siège vaguement sur les confins indécis de groupes indéterminés.

Quand il siège. Car n'ayant rien à dire, se souciant peu de ce que disent les autres, il passe plus de temps à la buvette que dans la salle.

Comment un pareil cancre a-t-il été élu? Ce mystère est le secret du suffrage universel que la Belgique nous envie.

Boussignac vient de faire ainsi ses quatre ans le plus béatement du monde, ne faisant rien autre que de toucher ponctuellement son indemnité de député.

Il y a cependant un cheveu dans cette existence sereine. Ce n'est pas sans mélancolie qu'il voit approcher la fin de la législature. Pas d'espoir d'être réélu. Son imbécilité par trop flagrante a frappé les électeurs les plus aveugles. Des comités hostiles se forment en Seine-et-Tarn. Il restera sur le carreau électoral.

Adieu donc les 9,000 francs, les parcours gratuits, les délicieuses stations à la buvette. Que devenir s'il n'est pas député? Il n'est pas riche et il est absolument incapable de gagner sa vie. Il n'est bon à rien... à rien qu'à faire un député.

***

Cependant si, Boussignac possède un talent, remarquable même en son genre. Il est ventriloque. Mais depuis les prouesses fin de siècle du pétomane, la ventriloquie est bien démodée, bien vieux jeu. Cet art est tombé dans un profond discrédit. La ventriloquie ne nourrit plus son homme.

Alors quoi ! la misère noire en perspective. A tout prix il faut être réélu. Nécessité rend ingénieux.

Boussignac demande un congé et s'enferme dans sa chambre des semaines entières. Là, durant plusieurs heures par jour, il pioche la ventriloquie. En récitant, en lisant à haute voix un morceau de n'importe quoi, il s'exerce à entrecouper les phrases, les mots, voire les syllabes, d'exclamations ventriloques qu'il lance dans diverses directions.

Quand il se croit suffisamment entraîné il retourne à la Chambre où personne ne s'est aperçu de son absence.

Au cours d'une discussion terne, incolore, peu passionnante, il demande la parole et monte à la tribune. Vu le peu d'intérêt du débat, la moitié des députés est hors de la salle, l'autre sommeille. Il parle cinq minutes à voix très basse, de façon à n'être entendu de personne, pas même des sténographes. Seulement il émaille son discours de « très bien » émis d'une voix plus forte et projetés adroitement dans différentes parties de la salle.

L'essai était satisfaisant.

Le lendemain les journaux disaient :

« M. Boussignac, député de Seine-et-Tarn, a prononcé hier un discours d'affaires. La Chambre lui a prêté une sympathique attention, et il a recueilli des adhésions sur un grand nombre de bancs, etc., etc. »

***

Enhardi, quelques jours après il escalada de nouveau la tribune, mais il voulut accentuer son premier succès. Il ponctua son discours de nombreuses approbations ventriloques et cribla ses dernières phrases de « très bien » qui trouvèrent de l'écho dans la Chambre. Il y a dans toute assemblée une partie moutonnière qui, n'étant jamais sûre d'applaudir aux bons endroits, fait chorus aux manifestations un peu vives des autres bancs.

Les « très bien » sincères de ces bons collègues, se joignant ainsi aux « très bien » frauduleux de Boussignac, finirent par former une masse importante.

Et on lisait dans la presse :

« L'autorité de l'honorable M. Boussignac s'affirme de jour en jour. Hier la Chambre a fait un succès mérité à sa brillante harangue, etc., etc. ».

Il fallait frapper un grand coup.

Pour la troisième épreuve il voulut être moins terre à terre et choisit une question de politique brûlante où il lui fût permis de s'élever à un certain lyrisme. Pendant dix minutes il bafouilla solennellement quelques pompeux lieux communs appris par cœur. Devenu d'une habileté consommée dans son art, avec une maëstria superbe, il hachait ses phrases de vigoureux « très-bien » qui crépitaient dans tous les coins de la salle comme des feux de peloton.

***

La Chambre s'échauffait peu à peu. Quand il la vit tout à fait allumée, il prit le verre d'eau sucrée et fit semblant de boire. Mais tout en tenant son nez dedans, il lança une formidable bordée de « bravos » que ses collègues accompagnèrent de bruyants applaudissements. Ce vacarme réveilla en sursaut une cinquantaine de députés assoupis qui, ne sachant de quoi il s'agissait, et pour ne pas être au-dessous de l'enthousiasme ambiant, firent une ovation à l'orateur.

Boussignac, craignant qu'on ne demandât l'affichage, jugea prudent d'en rester là; il descendit de la tribune en s'épongeant le front et serra dignement les mains qui se tendaient vers lui.

Alors les journaux :

« Les ennemis du régime prétendaient que la République allait manquer d'hommes, ayant usé tout son personnel. La séance d'hier donne un démenti éclatant à ces perfides insinuations. Sans parler des autres, M. Boussignac, l'éminent député de Seine-et-Tarn, constitue une précieuse réserve pour la République, etc., etc. »

Un mois après avaient lieu les élections. Boussignac passait au premier tour à une majorité écrasante.

ALBERT PARENTY.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Un concours sur Chantilly est organisé par M. Eugène Meurisse, cafetier, café Pandore, rue Pauvrée, 28, pour le dimanche 4 juin. 100 francs de prix d'honneur. Mise 1 fr. 50 dont 1 fr. pour prix et 50 centimes pour frais. Marquage secret par la bague doublée et soudée. Constatation obligatoire par les appareils reconnus bons par la société. Pour les conditions, règlement et zones, on suivra en tous points, ceux de l'Union fédérale. Les pigeons seront convoyés par M. Aubin Veevaert.

— Dimanche 4 juin, grand concours sur Douai, organisé par la société les Amis-Réunis, établie chez Adolphe Diongré, rue du Tilleul, 227, au Pigeon d'Honneur. Ce concours sera offert aux amateurs de Roubaix, à partir du Laboureur, limite de Roubaix, jusqu'au bout de la rue de Lille. Il y aura 20 francs de prix d'honneur

Chaque pigeon vainqueur ne pourra obtenir qu'un prix d'honneur; un beau lapin sera joué par une poule à dix centimes; la mise sera de 80 c. par pigeon dont 50 c. pour prix et 30 c. pour frais de convoyage, bague comprise; l'inscription se fera le jour du concours de 6 à 8 heures du matin; dressage préparatoire le vendredi 2 juin, sur Douai.

TOURCOING. — Concours sur Rambouillet. — Voici les résultats du concours sur Rambouillet qui a eu lieu au siège de la société le « Martinet », établie chez M. Verhaeneman.

1er prix, MM. Duponchel, de Tourcoing, 4p. 2e Vanaverbeck id. 1p. 3e Descamps id. 4e Sion id. 2p. 5e Masure id. 4p. 6e L. Welcomme id. 1p. 7e André Desbonnet id. 2p. 8e A. Florin id. 1p. 9e Louis Delmasure id. 2p. 10e Vanaverbeck id. 1p. 11e Masure id. 4p. 12e Mandave id. 2p. 13e et 14e Assemaine id. 3p. 15e Lefebvre, de Courtrai, 4p.

16e Hoguet de Tourcoing 2p. 17e H. Masé id. 1p. 18e Deschemacker id. 4p. 19e Desrousseaux id. 3p. 20e Mescart id. 21e Deschemaker id. 6p. 22e Lerouge id. 1p. 23e P. Delrue 1p. 24e Christory id. 2p. 23e H. Ameysse id. 26e Catteau-Leveugle id. 3p. 27e Belaen id. 2p. 28e Fr. Vanlaere id. 29e L. Lefebvre id. 5p. 30e Dedeyver id. 31e Belain id. 2p. 32e Lefebvre id. 1p. 33e Gillis id. 34e Holvoet de Neuville 1p. 35e J.-B. Cattoire de Tourcoing 1p. 36e Lefebvre. 37e P. Sion. 38e Losfeld. 39e Delespaul. 40e Denoyette. 41e A. Catteau-Leveugle. 43e Lelong. 44e Bouloigne.

45 Le Bouillet, 46 Berhaenemaen, 47 Dutilleul, 48 Verbrenne, 49 Verkamer, 50 Broways, de Roubaix, 51-52 Ghesens de Mont-à-Leux, 53 Desrousseaux de Tourcoing, 54 Campion, id. 55 Lambert, id. 56 Florin, 57 Denoyette. 58 Dujardin de Roubaix; 59 Léon Lefebvre, 60 Destombes, 61 D'hal, Doutreligue, 62 Delovre, 63 J. Barts, 64 L. Delmasure, 65 Desbonnet, 66 P. Sion, 67 Delespaul, 68 Masse, J. B., 69 Glorieux.

70e Vanmorleghem 71e P. Sion. 72e Duvivier de Roubaix. 73e Nanlaure du Haut-Judas. 74e et 75e Foucart 76e Poissonnier. 77e Beghien de Mouscron 78-79e Gillies. 80e Campion. 81e Verdez 82e Deschemacker 83e Lefebvre. 84e Verhaeghe. Série de 3 pigeons, J.-L. Lefebvre. Série de 2 pigeons, 1er Vanaverbecke. 2e Masure. 3e Assemaine 4e Deschemackere. 5e Belaino 6e Sion et 7e Jatteau-Lerouge.

Le premier pigeon a été constaté à 11 h. 25'12". le dernier à 11 h. 39' 07"

— Voici le résultat du concours sur Chantilly organisé par la société le Pigeon Noir établie chez M. Duquesne, rue de la Malcence :

1er prix Gillis de Tourcoing 4pp. 2e Hennion id. 4ppp. 3e Delmasure hpp. 4e Vandecapelle p. 5e Vandenette 3p. 6e Naessens régulateur h2p. 7e Naessens h2p. 8e Dutilleul. 9e Bauwens de Croix h3p. 10e Géret de Tourcoing h2p. 11e Dervaux hp. 12e Duquesne hp. 13e Jean-Louis Leman h2p. 14e Fourmentin p. 15e Duquesne p.

16e G. Deschemacker p. 17e F. Vanlacré 2p. 18e Tonnel. 19e d'Halluin p. 20e L. Jocques p. 21e Louis Dutilleul 1re série ; 22e Vandenette 2e série 3p. 23e L. Delmasure 2p. 24e J. Jacques 1p. 25e Pacot. 26e Vandecapelle, 27e Wattinne. 28e Dessauvage. 29e D'willier p 30e Bourgeois p. 31e Assemaine 4p. 32e André Desbonnet 2p 33e Pacot, 4e série 2p. 34e Lefebvre. 35e Becamps p. 36e Florin 2p. 37e Desplechin p. 38e Dérick p. 39e Sehoulle de Mont-à-Leun (R) p.

40e Delmasure de Tourcoing 5e série p 41e Florin p. 42e J. Hamers p. 43e Decouvelaere. 44e H. Bouillet. 45e Hansenne 1p 46 et 47e Deschemacker p. 48e Benys de Mouveaux p. 39e Millescamps id. 50e Bourgeois de Tourcoing R 51e Delmasure. 52e Wittemberg. 53e Fourmentin Le 1er pigeon a été constaté à 9 h. 45'51" avec une vitesse de 914 mètres 70 à la minute. Le dernier à 9 h. 54'21" avec une vitesse de 760 mètres 28 à la minute.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Lundi 29 mai, rendage de la partie contre les nouveaux amateurs de l'estaminet des Arts. Elle aura lieu chez M. C. Vandamme, rue des Champs, n° 38. Mise au parc à six heures et demie.

— Dimanche 28 mai, un 2 de 3 mort pour 20 francs chez M. Duhamel, estaminet des Arts, contre les Jeunes gens de Croix. La première paire est citée pour 50 fr. entre le terrible rouge rouge de la Croix-Blanche et le fameux écossais de la société du Bon Vivant. De nombreux paris sont engagés. Une cinquième paire aura lieu entre l'agacheux H. Browaeys et le gris Duhamel pour 10 fr. Mise au parc à six heures et demie précises. Entrée 50 centimes.

ROUBAIX — Dimanche 28 mai, chez Duhamel, estaminet des Arts, 2[3 mort pour 20 fr. contre les jeunes de Croix. La première paire est citée pour 50 fr. entre le terrible rouge de la Croix-Blanche et le fameux écossais de la société du Bon-Vivant; de nombreux paris sont engagés. Une cinquième paire est engagée entre Lagacheux, Henry Browaeys et le gris Duhamel pour 10 fr.; mise au parc à 6 h. 1[2 précises. (Entrée 50 cent.)

— Lundi 29 mai au Bon Vivant, chez le sieur César Vandamme, 38, rue des Champs, rendage d'une partie contre les jeunes amateurs de l'estaminet des Arts. Mise au parc à 6 h. 1[2.

— Dimanche 28 mai, à six heures, combats de coqs, 2 de 3 mort pour 25 fr. Estaminet du « Brouteux » chez Verhaeghe, boulevard Gambetta entre M. Puche et un marchand de volailles de Roubaix paires de plaisir à 5 fr. Mise au parc à 6 heures.

TÉLÉPHONES PERFECTIONNÉS

pour réseaux et lignes privées

Sonneries et Appareils Électriques

PARATONNERRES

PORTE-VOIX, CONTROLEURS DE RONDES, etc., etc.

Ele RAVET

EXPERT DU GOUVERNEMENT

27, Rue de la Gare, 27	51 bis, Bd de la Liberté
ROUBAIX	LILLE
Téléphone n° 409	Téléphone n° 240

ABONNEMENTS ET ENTRETIENS

339096 — 0559

GOFFIN et GABEREL

48, rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

de Bâtiments

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

Pierres, Marbres, Plafonnage

Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique

ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES

en acier et béton de ciment

SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix

---

de Meyrins eussent été incapables de régler ces détails.

Une fois ces points débattus, la vieille marquise se sentit l'esprit plus calme, plus ferme ; elle était prête à s'acquitter de sa douloureuse mission.

— Mon cher ami, dit-elle avec effusion à M. de Presmenil, je suis touchée de la façon pleine de tact et de sensibilité avec laquelle vous agissez à l'égard de la comtesse et au mien. Je ne me suis pas trompée sur votre compte, vous êtes bon et c'est chose peu commune aujourd'hui que de savoir être bon.

— Lorsqu'on a le bonheur de compter dans sa famille des femmes telles que vous et telle qu'était ma mère, être bon et faire bien sont choses faciles, reprit le juge d'un ton attendri.

— Votre sainte mère ne pouvait, en effet, que vous donner de précieux enseignements et un touchant exemple. Pauvre Charlotte! C'était un ange de bonté et, au milieu de toutes les épreuves dont sa vie a été remplie, elle a toujours gardé la sérénité la force et la dignité des grandes âmes.

— Ah! vous la connaissiez bien!

— Et je l'aimais comme un enfant. Tenez, Lucien, plus je vous regarde et plus je retrouve en vous les traits de cette chère amie ; plus je vous connais et plus je découvre en vous les qualités et le cœur de votre mère. Ah! vous étiez bien jeune quand je vous perdis de vue l'un et l'autre, et, ce que vous ignorez, sans doute, mon enfant, c'est que, jusqu'à son dernier soupir, les lettres de votre mère me firent partager les joies dont elle vous était redevable et les douleurs dont votre père l'abreuvait.

— Oh! je sais tout aujourd'hui ; car, lorsque Dieu eût rappelé ma mère à lui, votre correspondance avec elle m'a montré combien vous lui aviez prodigué les plus douces consolations. C'est à ces consolations que j'ai mesuré l'étendue des chagrins dont a été frappée celle qui est morte en vous bénissant et me laissant le soin de m'acquitter de la gratitude qu'elle vous devait et de la reconnaissance que je vous ai vouée pour l'avoir ainsi consolée, soutenue et aimée.

— Ah! cher enfant, je le vois bien; la pauvre Charlotte ne s'était pas trompée non plus. Le fils devait la dédommager des chagrins que le père lui avait causés Pourquoi est-elle morte si tôt?

Le juge d'instruction regarda attentivement la vieille marquise, qui lui serra affectueusement la main et poursuivit ainsi :

— Vous êtes un homme, Lucien, vous ne devez rien ignorer. Laissez à une vieille femme à laquelle on accorde un peu de bon sens et quelque indulgence, laissez-moi, dis-je, la liberté de vous dire : Ne jugez pas votre père, — Dieu fasse paix à sa cendre, — mais n'imitez jamais sa conduite. Sans être trop sévère pour sa mémoire, le souvenir de votre mère et mon âge m'autorisent à vous parler ainsi, mon enfant.

VIII

— Tout ce que je remarque en vous, mon enfant, vous mettra en garde contre les égarements. J'en suis certaine, vous épargnerez à celle qui, un jour, sera votre femme, les chagrins dont votre chère mère a eu tant à souffrir.

— Ah! je vous le jure! répondit vivement M. de Presmenil.

— Aussi n'ai-je point attendu votre serment pour songer à certain projet... attentatoire à votre liberté, reprit en souriant la vieille douairière. Oui, poursuivit-elle avec un léger hochement de tête ; oui, mon ami, votre cousine, malgré ses soixante-douze ans, conspire contre votre célibat ; elle espère bien que vous ne résisterez ni à son désir, ni surtout aux jolis yeux de celle qu'elle vous destine et qui...

A ce moment, la conversation fut brusquement interrompue par l'arrivée de madame de Meyrins. Celle-ci entra, suivie de sa fille et d'Andrée. La comtesse courut vers sa vieille amie et l'empêcha de quitter son fauteuil, tout en lui serrant affectueusement les mains.

En apercevant Andrée, madame de Vondières se souvint aussitôt de la triste mission dont elle était chargée, et sa physionomie se rembrunit subitement.

Après Camille, elle embrassa Andrée avec effusion. La jeune institutrice compris d'instinct que ce redoublement de tendresse de la marquise devait cacher une affectueuse pitié provoqué par quelque nouvel incident.

La présence et l'attitude réservée de M. de Presmenil la confirmaient dans cette pensée. Elle lança au jeune magistrat un regard plein d'une douloureuse interrogation. Le juge d'instruction baissa les yeux et s'inclina devant Andrée.

Ce jeu de scène muet n'avait pas échappé à Camille. Personne n'avait encore parlé, et une contrainte pénible s'imposait à chacun. La fille de madame de Meyrins, voulant soustraire son amie à cette influence, l'entraîna dans une pièce voisine.

Profitant de l'absence momentanée des deux jeunes filles, madame de Vondières et M. de Presmenil apprirent rapidement à la comtesse les détails sinistres de la mort de M. François. Il fut alors décidé entre eux qu'Andrée ne serait prévenue qu'un peu plus tard, c'est-à-dire vers la fin de la soirée.

Malgré tous les efforts tentés pour dissimuler la vérité à la jeune institutrice, celle-ci devina bien vite ce qu'on voulait lui cacher.

— Monsieur, dit-elle d'un ton doux et triste en s'adressant au juge d'instruction, je sens aux battements de mon cœur et je lis dans vos yeux que vous possédez aujourd'hui la cruelle confirmation de la mort de mon père.

— C'est vrai, mademoiselle, répondit à voix basse M. de Presmenil.

Hélas! monsieur, je ne m'étais pas trompée, poursuivit-elle. J'avais plus qu'un pressentiment, j'avais une certitude. Depuis quatre mois, j'ai tant pleuré que mes yeux restent secs; mes larmes sont taries. Ah! la douleur m'a trompée et aujourd'hui, elle me trouve forte et résignée. Mon chagrin ne saurait être plus grand qu'il ne l'est et qu'il ne l'a été. J'éprouve cependant une espèce de consolation, puisque, grâce à vous, monsieur, les restes vénérés de mon père me seront rendus et qu'il va m'être permis d'aller prier sur sa tombe.

Tout ceci fut dit avec simplicité et une émotion poignante. La figure pâle de l'orpheline restait immobile. Ce fut donc avec un calme profond, et contre l'attente générale, qu'Andrée apprit du magistrat les circonstances douloureuses se rattachant à la mort du vieillard de la rue Chanoinesse.

Cependant, la jeune institutrice ne fut plus maîtresse de son émotion et sentit ses forces la trahir lorsqu'elle apprit avec quelle délicate sollicitude la comtesse s'était chargée des frais des funérailles et avec quelle touchante prévenance M. de Presmenil devait régler celles-ci. Les yeux de la pauvre enfant s'emplirent de larmes.

Camille partageait le chagrin de son amie et sa gratitude pour le juge d'instruction; elle regardait ce dernier avec une curiosité attendrie.

La comtesse de Meyrins abrégea cette triste soirée, et l'on se sépara de bonne heure.

Le lendemain, en arrivant à son cabinet, le magistrat trouva sur son bureau le rapport du médecin légiste qui avait examiné le cadavre déposé à la Morgue.

Cette pièce importante indiquait :

1° Que le corps du père François ne portait aucune blessure apparente;

2° Que l'autopsie n'avait révélé aucune trace de poison;

3° Que la mort avait dû être infailliblement causée par la rupture de la colonne vertébrale.

En effet, il était facile, disait le rapport, de reconnaître que les septième et huitième vertèbres avaient été brisées avec une grande violence, circonstance qui avait entraîné la mort.

Le document médical examinait ensuite les mutilations que le corps avait subies après le décès. Il constatait que les divers tronçons avaient tous été détachés du cadavre par une main inhabile et à l'aide d'un instrument grossier.

Dans ces conclusions, le médecin légiste faisait remonter à quatre mois environ la date de la mort, et pensait pouvoir attribuer le crime à un individu exerçant ou ayant exercé la profession de garçon boucher, ou bien à quelque individu ayant des notions d'anatomie fort sommaires.

Après avoir pris connaissance de cette pièce, signée d'un nom célèbre, et dont nous avons avons passé à dessein la partie technique et scientifique, le juge d'instruction s'adressa au procureur impérial, obtint de lui le permis d'inhumation et remplit, dans la matinée même, toutes les formalités indispensables en pareil cas.

IX

Vers quatre heures, les nombreux curieux venus à la Morgue avec l'horrible désir d'apercevoir les corps des victimes du drame de Pantin, furent surpris de voir s'arrêter devant le triste monument un char funèbre orné de draperies noires frangées d'argent, deux voitures de deuil portant l'initiale F et un grand landau armorié.

Quelques minutes après, la petite porte latérale s'ouvrit. Quatre croque-morts, portant un lourd cercueil en chêne, se dirigèrent vers le corbillard, puis disposèrent sur le drap mortuaire un gros bouquet de roses et plusieurs couronnes de fleurs naturelles.

Un prêtre, deux enfants de chœur et un porte-croix occupaient la première voiture ; dans la seconde se trouvaient Andrée, madame de Meyrins et sa fille. Enfin, madame de Vondières, dans son landau, attendait que le triste convoi se mit en marche.

Cet apparat funèbre, dans de telles circonstances, était trop anormal pour n'être pas remarqué.

Tout était prêt, et le cortège ne bougeait pas; on semblait attendre quelqu'un. M. de Presmenil arriva à ce moment, prit place près de la vieille douairière, et tout aussitôt les deux chevaux du corbillard s'ébranlèrent en agitant les panaches noirs qui ornaient leur tête.

(*A suivre.*) ALBERT BIZOUARD.

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche,* effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage **de Pastilles de Dethan,** au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques,* etc. — Faites usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50;** Poudre : 5 fr.

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux,* il est recommandé aux *enfants,* aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge,* la *maladie* ou les *fatigues de toute nature.* La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1880